



MAIRIE DE CAMPAN

HAUTES-PYRÉNÉES

**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

 SÉANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2021  
 (Date de convocation : 26 mars 2021)

**Délibération n° 20210401/06a**

Conseillers en exercice	: 15	Le premier avril deux mille vingt et un à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la
Nombre de présents	: 14	mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,
Nombre de votants	: 15	<u>Étaient présents</u> : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, M. Etienne
Pour	: 15	Lay, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Thibaut Maurin, Mme Brigitte Bascaules, M. Sylvain Saligot,
Contre	: 0	Mme Aurore Ville, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, Mme Sarah Laguerre, M. Thierry Ribeiro, Mme Viviane
Abstention	: 0	Torné, Mme Charlotte Foubert et M. Jean-François Rabaud,

formant l'unanimité des membres en exercice.

Étaient absents : Benjamin Soucaze-Soudat (procuration donnée à M. Etienne Lay)

Secrétaire de séance : Mme Charlotte Foubert

**OBJET : APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les conditions de préparation du budget principal de la commune et des budgets annexes : services eau et assainissement et régie de transport, Il donne lecture des différents documents.

Le Conseil Municipal,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14, M49 et M43,  
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

après en avoir délibéré et à l'unanimité,  
 adopte les budgets primitifs arrêtés comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 659 208,40 €	3 659 208,40 €
Investissement	2 233 624,78 €	2 233 624,78 €
<b>Total</b>	<b>5 892 833,18 €</b>	<b>5 892 833,18 €</b>

**BUDGET ANNEXE : SPIC SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT**

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	511 665,43 €	511 665,43 €
Investissement	1 077 987,22 €	1 077 987,22 €
<b>Total</b>	<b>1 589 652,65 €</b>	<b>1 589 652,65 €</b>

**BUDGET ANNEXE : REGIE DE TRANSPORT**

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	59 684,11 €	59 684,11 €
Investissement	56 734,92 €	56 734,92 €
<b>Total</b>	<b>116 419,03 €</b>	<b>116 419,03 €</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Date d'affichage :

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Alexandre PUJO-MENJOUET

